

Le Séminaire Saint Firmin en construction – années 1870 -Montpellier



Le même endroit en 1880





L'ay mis sous ces cinquante quatre, et vingt cinq ans
la première pierre de monument a été posé par Monsieur l'Evêque
Prélat du département de l'Yonne, Charles de l'Ordre impérial de la Légion
d'Honneur, et assisté par Messieurs Charles Thomas Esbault, ancien
de Montgellier, chevalier de la Légion d'Honneur, commandant de l'Ordre de
St Maurice et de St Lazare de S. M. le Roi et l'Empereur
assisté de son clergé.

En présence de :

Messieurs : Le comte de Salte, Général de division
Général de Division, 1^{er} Préfet de la ville d'Yvetot.
Gardain, Préfet de l'Yonne.
Rappin, Maire de Montgellier.
Dejeu, Préfet du département de l'Yonne.
Lévesque, Procureur général impérial
Lefebvre, Procureur général
Noquette, Procureur impérial près le tribunal.

1^{re} instance

De Grasset, Vice-président du tribunal de 1^{re} instance

Monsieur Gascoune, ancien Procureur

Roussel, Inspecteur de l'Académie

Poucet, Inspecteur primaire

Monsieur Bédierac, ramoneur de l'Établissement

Messieurs: Jac du Puy, président

Bouchardet, Claude ou gendre

Cambay Camille, propriétaire

Glaise Ferdinand

J^e Pierre Honoré

Carillac arnaud

Le Baron Luc

Fredéric Cambes

Bray Emile

Troussonnet

Monsieur l'Abbé Flobbe, président de la dite Commission

M. M. Maître

Cantagrel

Martin

Monsieur Ponce et Marie

M. M. Louis Marie Bernade, Directeur de l'Établissement

M. M. Pouché et Barre, médecins de l'Établissement

Monsieur Givetti, professeur de musique vocale de l'Établissement

membres du conseil gén

membre du conseil général et

de la Commission de surveillance

de l'École normale

également membre de la

Commission de surveillance

Les divers fonctionnaires sus-nommés, étant réunis sur l'emplacement
de l'École Chapulte, au jardin Bourcier, gendarme Bouchardet, ainsi que les
seurs et les sœurs maîtresses, lors à l'École normale de Monsieur le Préfet.

PRÉFECTURE

DE
L'HERAULT.

3^e DIVISION.

Objet:

École Normale
des Filles

Terrains contigus
à l'établissement



Montpellier, le Quatre Mai 1858.

Monsieur le Préfet

Par votre lettre du 15 avril dernier, vous me faites connaître que vous avez acheté il y a quelques années à Montpellier, sous la demande des baux de l'école, chargée de la Direction de l'école Normale des Filles, un terrain contigu au jardin de cette école, afin de prêter quelque Département de l'Herault ou pour le plus tard l'acquisition, et vous me faites l'honneur de me consulter sur l'opportunité qu'il y aurait à accepter l'offre qui vous était faite par un propriétaire voisin de lui ceder le terrain.

Reconnaissant, Monsieur, que, sous les rapports de l'utilité comme sous celui de la convenance, l'adjonction du terrain dont il s'agit serait utile à l'établissement, j'ai l'intention de proposer au conseil Général, lors de sa prochaine session, de l'acquiescer dès que les ressources lui permettront d'en solder le prix. Je ne pourrais répondre de l'acceptation de ma proposition, mais je ne puis pas cependant qu'elle rencontre une opposition sérieuse.

Il me paraît donc utile, Monsieur, d'en

Monsieur le Préfet de l'Herault.

aux intérêts même de l'établissement que vous voudriez
bien attendre pour jurer une détermination que le Conseil
Général se soit prononcé.

Aguez, Monsieur, l'assurance de ma
respectueuse amitié.

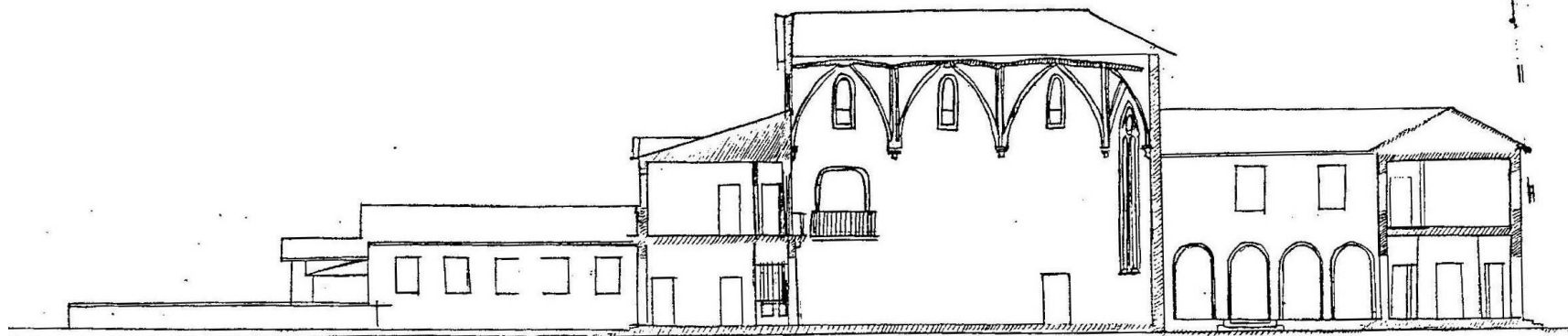
Pour le Prof. en l'honneur de vos services.

Le Secrétaire Général Dilectus.

[Signature]

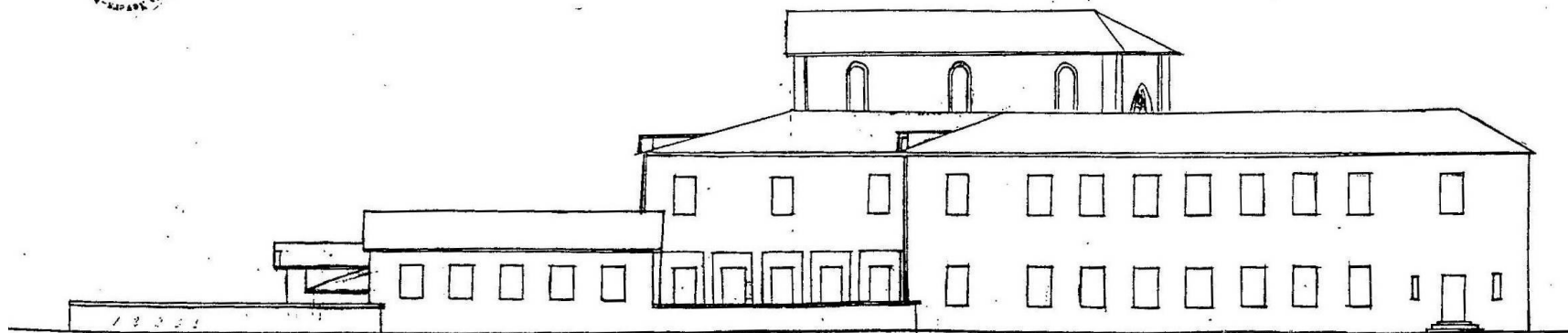
et de Construction
de l'Église d'Amboise
L'institution

Croquis Longitudinal



Facade Latérale

Facade intérieure architecte de l'église
à Amboise le 28 Janvier 1892
signé: Ch. Lhuillier

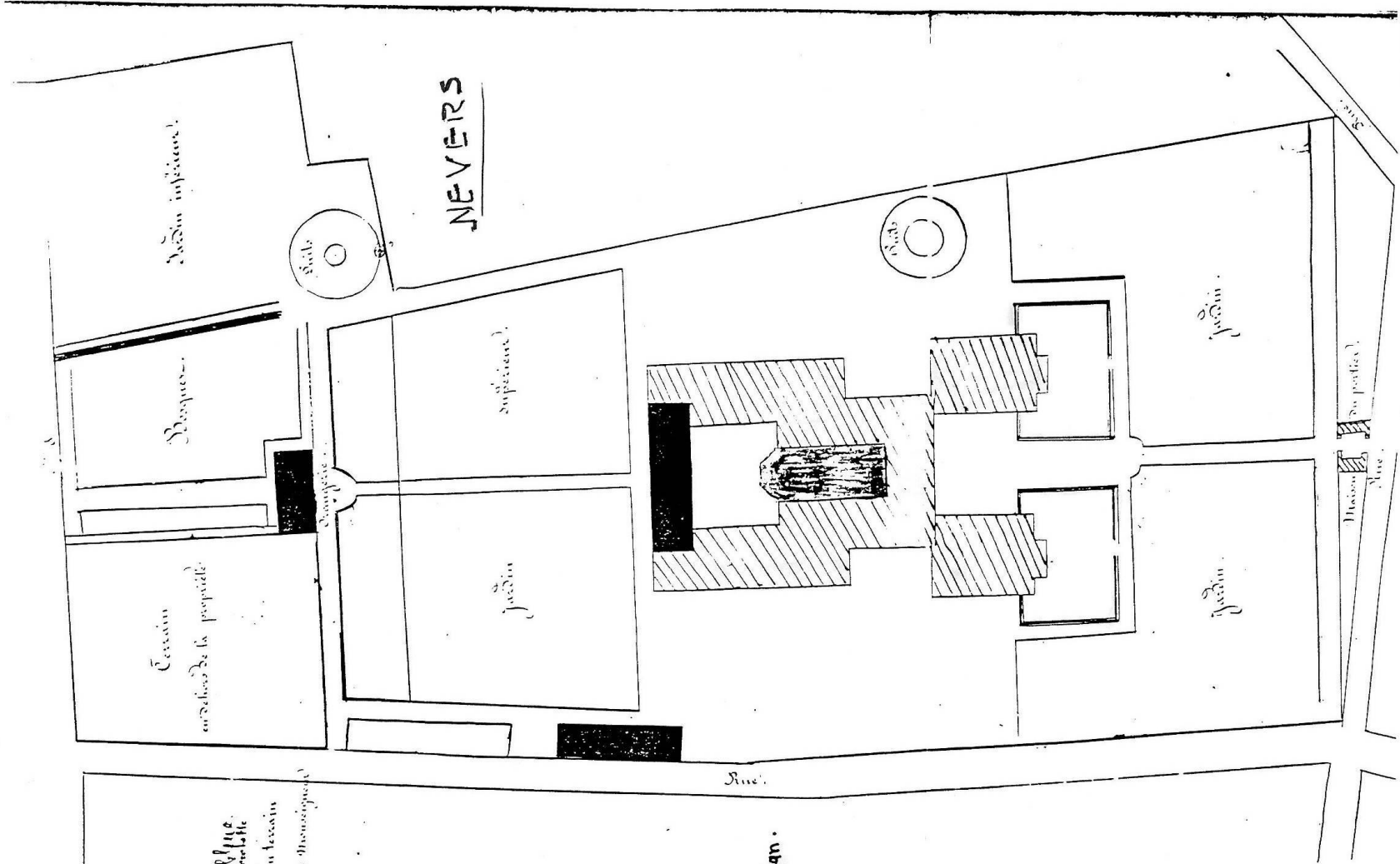


Extrait de l'Album pour l'édifice
1892

ligne
 indique
 ne la partie du terrain
 acquise
 ou au nom de Monseigneur
 Duplets



2012
 sur le plan

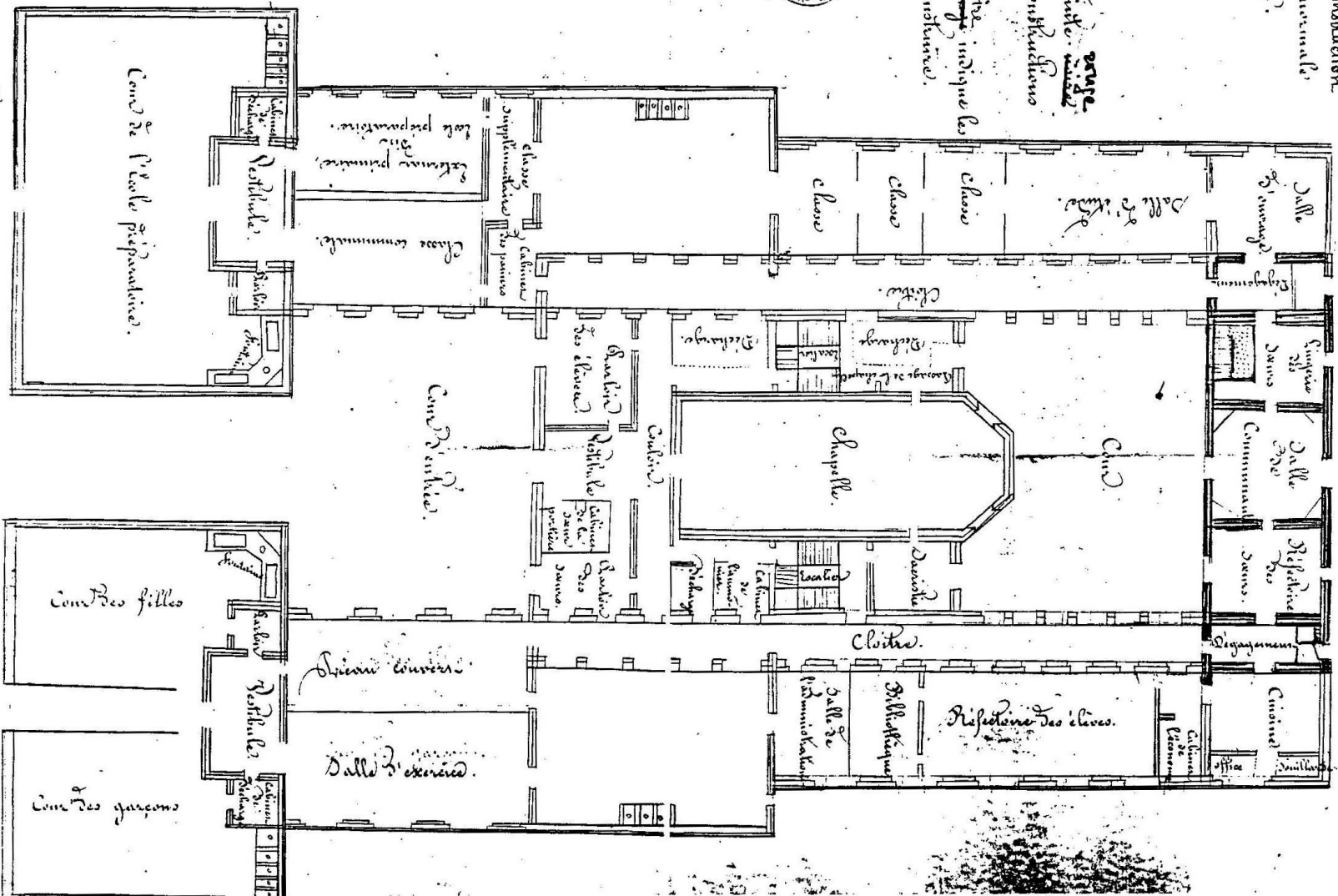


Projet de construction
d'une école normale
(institutive).

Voir. La suite ~~indiquée~~ ^{surge}
dans les constructions
existantes.
La suite ~~surge~~ ^{indiquée} les
étants à construire.



Por-de-chauffée.



A rectangular area with diagonal hatching, containing the number 700.

400

600

010

014

Francis

Lokanoj

Compensation (Vine)

Compensation (Vine)

- 7^{me} Région -
GENIE

D^{re} Rég^{le} de Marseille.
D^{re} de Tr^{ai} de Montpellier.
PLACE DE MONTPELLIER.

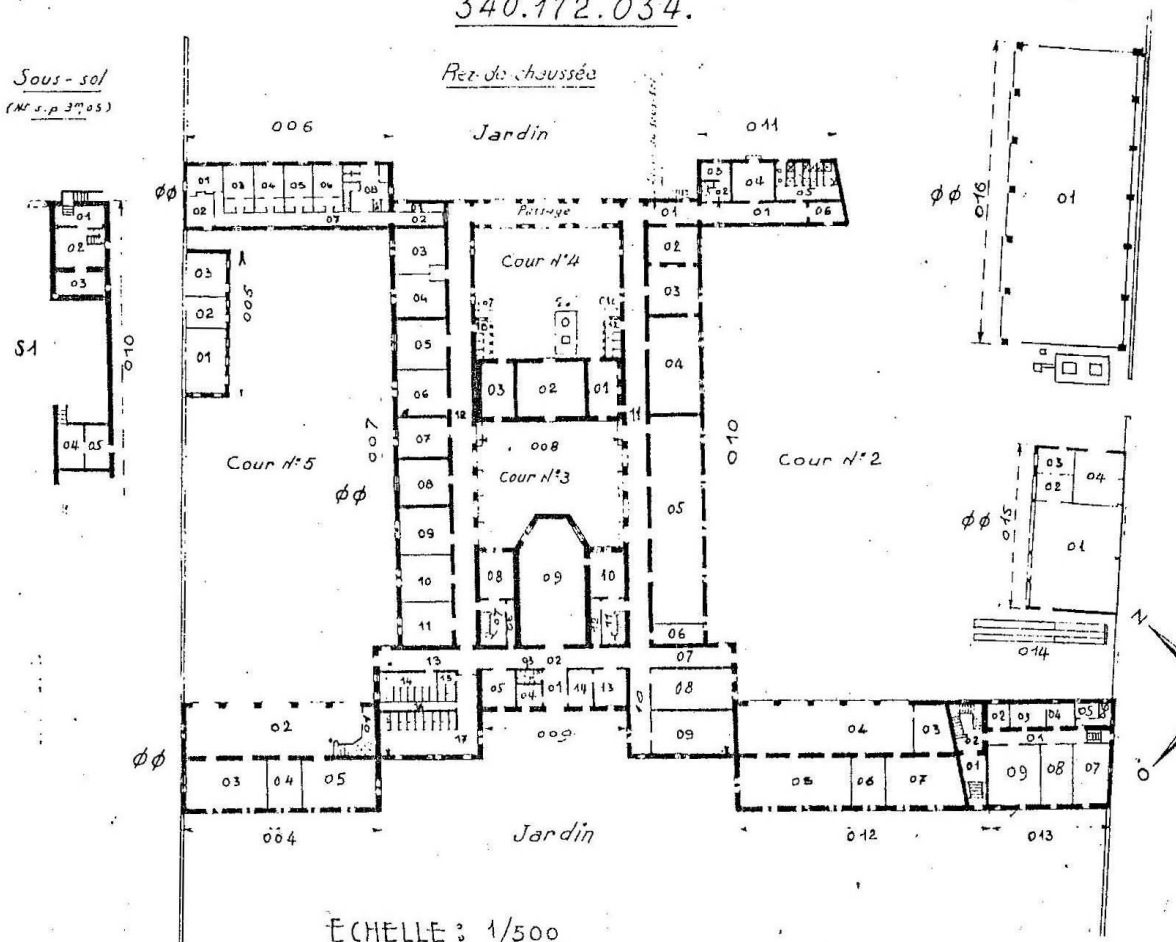
PETIT ATLAS DES BATIMENTS MILITAIRES

Caserne Aspirant TASTAVIN

340.172.034.

Sous-sol
(N^o s. p. 3^{me} 05)

Rez-de-chaussée



La chapelle



Cesze Aspirant TASTAVIN - La Chapelle en 1966

Casene TASTAVIN - 1966.



1 = Père Pennavaire
Aumonia E.M.A.

2 = Père Galtier
Aum. Diocèse Marseille

3 = Père
Aum. Nîmes - Gézons

4 = Père Hottot
Aum. Principal Aiz

5 = Monsieur Raffi
Archiprêtre cathédrale

6 = Père Aspirant Delaval

7 = Monsieur Badzi
Vicaire Général aux Armées

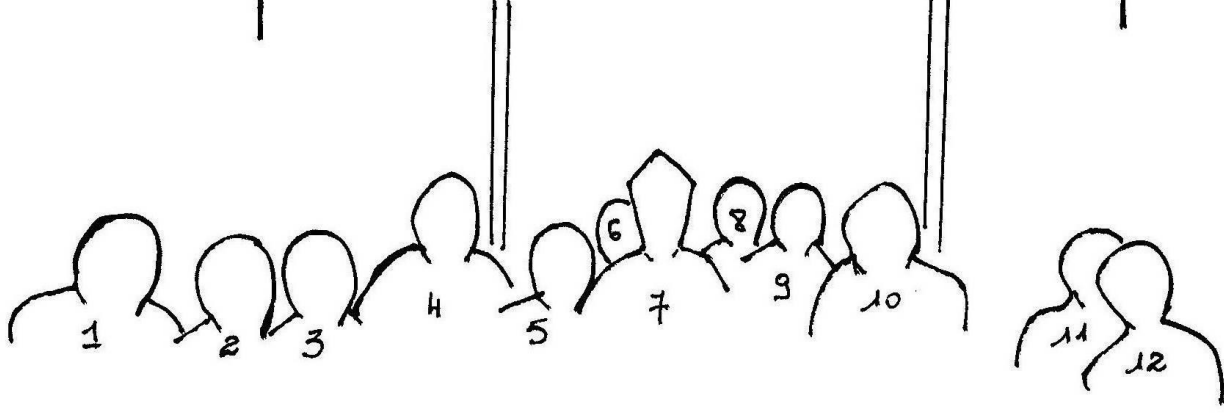
8 = Père Lucas
Aumonia E.A.I.

9 = Père Aspirant Celery

10 = Père Labaume
Aum. Aiz Iatrus

11 = Père
Aum. Nîmes

12 = Père Ilier
Aum. Béziers



Caserne TASTAVIN - 1966



Cesare TASTAVIN - 1966

1 = Intendant Bollet
Marseille

2 = Colonel Pétot
Alt Gend. Long. Roussillon

3 = Intendant Général Gestine

4 = Intendant Général Carzié

5 = Commandant Clavel

6 = Colonel Dufosse

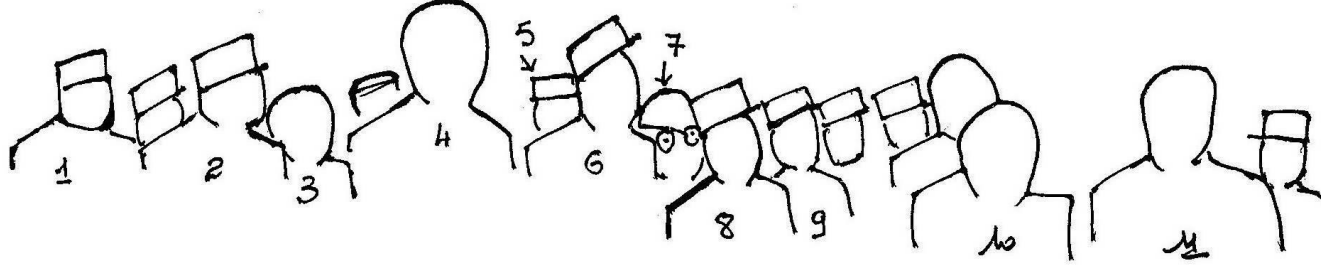
7 = Intendant Général Bonneau

8 = Général Jolstein
Alt la Division

9 = Colonel Toussaint
E.A.I.

10 = Colonel Thévenot

11 = Cdt Lacoux (ex A.I.)



Cosserne TASTAVIN - 1966

